

Les débuts de la communauté catholique à Antsiranana (1886 - 1898)

par
Bruno HUBSCH

Pour présenter les débuts de la communauté catholique à Antsiranana, on doit parler d'abord des prêtres desservant de celle-ci; non que l'Eglise s'identifie à ses ministres, puisqu'elle est d'abord le corps des fidèles, mais il est vrai que dans les archives ce sont d'abord les problèmes d'organisation qui apparaissent et les autorités ne voient que la succession de prêtres à la fois porte-parole de la communauté et responsables du culte. Il nous faut donc commencer par voir comment s'est organisée l'église catholique à Diégo-Suarez, avant d'essayer de cerner un peu le visage de ceux qui la composent.

Occupée dès 1885, la baie de Diégo-Suarez est pour les Français surtout un point d'appui et un lieu où sont rassemblés les soldats malades des fièvres dans un climat jugé plus sain (1). C'est dans ce cadre que le P. Fabre, aumônier

1. "La Marine à Diégo-Suarez", *BM* n° 24, 1/1/1951 et Omer Beriziky, *Diego-Suarez de 1895 à 1905: de l'occupation d'une baie à la formation d'une ville*, D.E.S. 1983, Univ. Paris VII, polycopié.

volontaire, vient servir sur le navire-hôpital "la Dordogne". Malade lui-même il n'habite pas à terre. Le P. Cros qui servait d'aumônier volontaire auprès des soldats d'Amboanio (près de Vohémar) est désigné pour le remplacer, mais, atteint de fièvre, c'est son confrère le P. Berthieu qui arrive le 7 mai 1886. Son "diaire" (2) le montre découvrant la ville naissante d'Antsiranana où s'édifient rapidement sous la direction du commandant Caillet les baraquements militaires qu'on débarque des navires. Il va trouver à se loger dans un magasin et c'est là qu'il célèbre la première messe à Antsiranana le 15 mai. Invité à choisir un emplacement pour une chapelle, il trouve la dernière concession libre sur les pentes: on y édifie une case de 5 m. sur 4. Il en voit déjà poser les tuiles lorsqu'il quitte la baie le 2 juin après avoir été rejoint par le P. Cros rétabli. Celui-ci ne reste que trois mois bientôt remplacé par un aumônier, M. Pannetier, affecté à l'hôpital du Cap Diégo dont on vient d'achever la construction (120 lits).

Désormais le service religieux de la colonie de Diégo-Suarez est assuré par des prêtres séculiers dépendants du sous-secrétaire d'Etat aux Colonies qui a la nomination sur présentation du supérieur des Pères du Saint-Esprit. Au point de vue ecclésiastique, le territoire dépendait de Mgr. Cazet, vicaire apostolique de Madagascar qui donnait les pouvoirs (3). En juillet 1887, en réponse à une demande des Colonies, l'abbé Paul Méar est proposé pour servir à Diégo-Suarez. Jeune prêtre breton de 26 ans, il est ordonné depuis deux ans et débarque en septembre au milieu de la population très mêlée du territoire (4).

2. Les missionnaires jésuites étaient invités à tenir leur "journal": Jacques Berthieu (1838-1896) le fait scrupuleusement. Son diaire et la copie qu'en fit A. Boudou à la fois pour le procès de béatification (car il mourut martyr le 8 juin 1896) et pour le livre qu'il publia sur lui (*Le P. Jacques Berthieu*, Paris, Beauchesne, 1935) se trouvent aux archives S.J. à Tsaramasoandro, Antananarivo. cf B. Hübsch, "Centenaire à Antsiranana", *Aspects du Christianisme à Madagascar*, t. 2, n° 1, janv.-mai 1987, p. 30-34.

3. Lettre de Mgr Cazet à J.H. Murat: "C'est moi qui, en 1886 ai proposé l'envoi d'un aumônier militaire, et le rappel du P. Cros qui y demeura quelques mois depuis son retour à Madagascar... Le P. Cros fut remplacé... Ce qui me porte encore à n'être pas chargé de ce poste, c'est uniquement le manque de sujets. Dieu sait qu'il n'y en a pas d'autres." (15 nov. 1889. Archives des P. du Saint Esprit, Chevilly, 241 A II 3).

4. Le gouverneur Froger, en poste depuis le 8 mars 1887, écrivait le 26 avril: "Au milieu de toutes les ressources (possibilités de cultures, d'élevage) nous vivons mal et très cher. Les colons venus de la Réunion, de Nosy Be et de Maurice se bornent à vendre et à boire... Quant à la population malgache, elle est gâtée par le contact des colons et des soldats. Les gens du pays, Sakalava et Antakares, ne sont point paresseux, ils le montrent en faisant dans leurs rizières des travaux considérables pour amener les eaux des montagnes et endiguer les rivières dont les débordements ravageraient les plantations. Leurs femmes sont généralement fidèles. Mais ils sont peu nombreux et noyés dans une tourbe de gens de Sainte-Marie, de Makoa, d'Anjouanais etc... qui ont pris la triste habitude de ne compter pour vivre que sur le gain de leurs femmes et leurs filles..." (AN.SOM Paris-Aix, 182/304).

Il envisage au départ de partager le ministère avec son prédécesseur: l'un serait au Cap Diégo, l'autre à Antsiranana, "là se trouve le fort de la population, surtout la population catholique. Entre Malgaches, colons et militaires, on compte au moins 3000 âmes. Jugez si un seul prêtre peut assurer le service religieux pour tout ce monde..."(5). La case construite en 1886 s'avère trop petite. Le gouverneur E. Froger l'encourage à édifier quelque chose de plus vaste et pour cela à organiser une loterie, et il va lui-même demander une subvention au ministère. En fait, l'abbé Pannetier part et Méar se retrouve débordé entre sa résidence au Cap Diégo et la capitale de la colonie: "un pauvre petit vicaire breton est bien vite à bout de forces. Il n'a personne pour lui venir en aide." (6)

Découragé, il propose sa démission; ses relations ont dû se tendre avec le gouverneur, car il se plaint de lui. Pourtant "l'église est en construction, il faut que je surveille les travaux" (7). Il réclame de lui envoyer au moins un collègue et il y revient dans une lettre d'octobre 1889: "Il faut un second prêtre, tant la politique que la religion le veut (sic)". Il voudrait pouvoir établir une chapelle à Anamakia qui compte déjà 1500 habitants: "Les Anglicans y ont déjà un temple et une école... Aujourd'hui le gouverneur se dispose à y mettre un catéchiste, uniquement, dit-il, pour l'esprit politique. Le catéchiste servirait à la fois d'instituteur... Notre pauvre église n'est pas encore achevée complètement, mais les cérémonies commencent à se faire d'une façon presque convenable" (8). D'après le plan d'Antsiranana de 1890, celle-ci se trouvait au-dessus du port, à l'emplacement de l'ancienne poste. Le temps de service de Paul Méar s'achevait, et en même temps sa demande d'un second prêtre était entendue. On propose d'envoyer M. Jany comme desservant de la colonie tandis que Méar partira en congé pour revenir à l'hôpital (9). En fait il démissionne et c'est ce qui va provoquer la nomination du chanoine J.H. Murat le 26 août 1890. Il allait rester dans les mémoires comme le fondateur de la paroisse catholique d'Antsiranana.

5. Archives P.S.E. Chevilly, lettre de Méar du 1. 10. 1887 (dossier Méar). Sur l'abbé Méar, cf notice nécrologique dans la *Semaine religieuse du diocèse de Quimper*, nov. 1937, p. 35-37.

6. *Ibid.*, 4.1.1888; cf lettre de Froger du 25. 11. 1887 (AN.SOM Paris-Aix 182/305).

7. *Ibid.*, 26.4.1888.

8. *Ibid.*, 26.10.1888. Sur les Anglicans à Anamakia, voir J. Rabenirina, *Varavarana mivoha, Tantaran'ny diozezin'i Diégo-Suarez, taloha sy ankehitriny*, Eklesia episkopaly malagasy 1969, multigraphié.

9. Archives P.S.E., Chevilly, registre du relevé de correspondances avec le ministère de la Marine et des Colonies du supérieur du séminaire colonial (1882-1893): 1887, n° 21 et 27; 1889, n° 36; 1890, n° 5 et 11.

Né en 1840 de parents venus s'installer à la Réunion au début du XIX^e siècle, il fut envoyé faire ses études au petit séminaire de Montauban. Il entra ensuite au prestigieux séminaire de Saint Sulpice à Paris. Prêtre en 1864, il est affecté en 1865 au clergé de la Réunion (10). Vicaire puis secrétaire de l'évêché (1869-1875) avant d'être professeur au collège que fait fermer Mgr Soulé (celui-ci perturbe tant l'église réunionnaise que le gouvernement français obtient de Rome qu'il soit démissionné!) (11). Curé de Saint-Benoît en 1878 puis un an plus tard de Saint-Pierre, Murat devient vicaire général en 1880-81, chanoine et curé de Saint-Denis en 1882. C'est à ce poste que le trouve Mgr Fuzet nommé évêque en 1887. Ce prélat, républicain d'idées, fort intelligent et autoritaire, entendit faire rompre l'église hiérarchique avec la cause royaliste que soutenaient le clergé et les grandes familles mais que désavouaient les électeurs: cela envenimait les rapports entre administration, députés (dont le très influent François de Mahy) et clergé et entretenait un anticléricalisme qui jurait avec la pratique religieuse quasi unanime de la population. L'évêque entouré de quelques ecclésiastiques amis amenés de France va se heurter au clergé local et en particulier aux prêtres créoles solidement implantés dans leur propre société: parmi eux, J.H. Murat qui se trouve à un poste central. En mars 1889, une première passe d'armes voulut l'amener à baisser pavillon, elle échoua, mais réélu trésorier de la caisse ecclésiastique (12) et accusé d'avoir critiqué dans une lettre à Rome des mesures prises par l'évêque, il se fait casser par Mgr Fuzet qui fait ratifier son oukase par l'autorité civile et le renvoie de l'île. Il partit en France se disculper auprès du nonce. Ses amis, Mgr d'Hulst recteur de l'Institut catholique de Paris, l'abbé Chaumont fondateur des prêtres de St François de Sales qui l'accueille dans sa société, Mgr Cazet vicaire apostolique de Madagascar, M. Emonet supérieur des Spiritains le soutiennent dans cette épreuve injuste. Mgr Cazet lui confie même d'entreprendre toutes démarches pour trouver une congrégation qui travaillerait dans le nord de l'île. Outre les liens d'amitié noués depuis longtemps, il pouvait penser que J.H. Murat était préoccupé des nombreux créoles réunionnais qui s'installaient à Diégo-Suarez. Déjà le vicaire apostolique songeait à la nécessité de partager avec d'autres le trop vaste champ qu'était Madagascar (13).

10. N'étant pas passé par le séminaire colonial comme élève, il dut être agréé par le gouvernement pour le service des Colonies (décision du 3. 04. 1865, archives P.S.E. Chevilly 84 A IV M 1149).

11. Cf Claude Prud'homme, *Histoire religieuse de la Réunion*, Paris, 1984, p. 144-146, 231-245. Et aussi J. Janin, *Les diocèses coloniaux jusqu'à la loi de séparation (1850-1912)*, Paris, 1938, p. 73-83.

12. Lettre de Murat à M. Chavel du 10.4.1889 (archives P.S.E. Chevilly, 237 B 4).

13. Lettre de Mgr Cazet à Murat du 15.11.1889 (archives P.S.E. Chevilly 241 A II 3).

Au ministère, Murat avait demandé d'être réinscrit dans le cadre du clergé colonial; on pensa un moment l'envoyer à la Guadeloupe mais la mesure fut rapportée en juillet 1890. Il postule alors le poste de Méar démissionnaire. Les députés de la Réunion l'appuyèrent car Mgr Fuzet, influent, n'avait pas désarmé... (14). Il débarque le 3 novembre 1890 à Antsiranana comme aumônier de l'hôpital militaire. Il est reçu aussitôt par le gouverneur Froger qui semble avoir été désireux d'écarter Jany du ministère pastoral dans la capitale du territoire: c'est le gouverneur lui-même qui propose la permutation de poste (15), Jany allant au Cap Diégo et Murat restant en ville quoiqu'il y perde mille francs de traitement. Très vite il prend conscience de l'ambiguïté de sa tâche; prêtre diocésain détaché, comment sera-t-il possible d'établir une continuité? Nommé "supérieur ecclésiastique" par Mgr Cazet, comment pourra-t-il avoir barre sur la désignation de ceux qui pourront l'aider? C'est pourquoi on le voit dès 1890 inviter les Pères du Saint-Esprit à prendre en charge le territoire et le nord de Madagascar, arguant qu'ils sont déjà chargés de Nosy Be et de Mayotta; il peut s'appuyer aussi sur les invites pressantes du vicaire apostolique de Madagascar qui se débat avec un manque de personnel et désire voir le territoire divisé en plusieurs vicariats.

Il trouve les Filles de Marie, des religieuses d'une congrégation réunionnaise qui, appelées par le Maire Aubry-Lecomte, viennent d'arriver pour tenir un petit orphelinat et une école qui servira pour les filles des créoles dispersés dans la campagne. Elles logent dans une case étroite et étouffante située entre deux cantines. Le gouverneur leur concède un beau terrain, un peu éloigné il est vrai du centre actuel mais admirablement situé sur le plateau... "Mais il leur faut y construire une maison..." Il visite Anamakia "où beaucoup de familles créoles de Bourbon cultivent la terre et où les Malgaches ont des rizières", Antongobato où s'édifie l'usine de conserves, la Montagne d'Ambre "où sont installés depuis peu quelques familles de colons européens formant vingt-huit personnes, sans compter les créoles et les travailleurs malgaches", Amboronala sur le Canal de Mozambique. Il compte qu'il y a 8000 personnes dans le territoire... (16) Son ministère est celui d'un curé fort chargé: "offices, prédications, catéchismes, courses auprès des malades en ville et à la campagne". Très vite se pose la

14. Lettre au P. Emonnet du 10.7.1890: "MM. de Mahy et Le Roy m'apprennent que leur démarche auprès de M. Etienne a réussi. Ma nomination à Diégo-Suarez est promise. Il nous reste à nous hâter de tout conclure." (E. Etienne était le sous-secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies). La notification officielle est du 26 août 1890 (archives P.S.E. Chevilly 85 A I).

15. Lettre de Murat au P. Emonnet du 25.11.1890 (archives P.S.E. 247 A II).

16. Lettre de Murat à Mgr Dubour du 28.4.1891 (*ibid.*).

question d'un auxiliaire et le gouverneur lui-même le demande au ministère: "l'accroissement du nombre des habitants dépasse les prévisions les plus optimistes sans parler de l'affluence des Indigènes qui viennent s'établir sur notre territoire. Les neuf derniers paquebots, dans un intervalle de quatre mois et demi nous ont amené 1224 personnes dont un millier au moins sont nés dans la religion catholique en France, à la Réunion, à Sainte-Marie. Notre unique prêtre, malgré des efforts aussi imprudents que méritoires ne peut suffire aux devoirs de son ministère" (17). Il faudrait créer une paroisse à Anamakia. Cette bonne volonté de Froger, outre les bons rapports qu'il avait avec Murat, exprimait son inquiétude de voir et la progression de l'Islam parmi les chefs malgaches et l'influence de ceux qu'il appelle les "méthodistes" (18) et derrière lesquels il aperçoit la Grande-Bretagne: la cause catholique est pour lui celle de la France... et Murat partage ce point de vue: "Il s'agit de fonder une colonie chrétienne et française dont l'influence peut être immense pour la conversion des populations voisines", écrit-il en juillet 1892 dans *Les Missions Catholiques* (19) où il lance un appel pour qu'on l'aide à construire la maison des soeurs. Celle-ci est inaugurée le 23 avril 1893 et dans la même revue, le curé d'Antsiranana rapporte ainsi les paroles de Froger: "La France doit favoriser ses missionnaires pour répandre la lumière sur les peuples qui se sont placés sous son protectorat et pour hâter le règne de la justice" (20). Murat insiste lui aussi sur la rapide augmentation du nombre d'habitants. Mais ce n'est qu'à la fin de l'année qu'il va obtenir l'auxiliaire qu'il souhaitait avec l'abbé Folignet (1863-1898). Le traitement de ces prêtres serait désormais inscrits au budget du territoire (21).

Le registre des baptêmes ouvert le 16 novembre 1890 (22) - le précédent était déjà introuvable en 1912 - nous renseigne un peu sur la physionomie de la communauté: 3 baptêmes en 1890, 46 en 1891, 49 en 1892, 69 en 1893 et 74 en 1894. En prenant l'année 1891 avec ses 46 baptêmes, on note 30 enfants de Réunionnais, 1 de Mauriciens, 2 de Français, 7 Malgaches de Sainte-Marie, 1 de Nosy Be (5 n'ont pu être déterminés). 70% des enfants sont baptisés dans le mois qui suit la naissance, 4% seulement après un an ou plus. 18 enfants sont

17. Lettre de Froger au ministère du 18. 11. 1892 (AN.SOM Paris-Aix 188/236); cf. O. Berjizky, *op. cit.* p. 170.

18. C'était le nom donné abusivement à la L.M.S. Or ici il s'agit d'Anglicans, cf note 8.

19. *Les Missions Catholiques*, t. 24, 1892, p. 452-453.

20. *Ibid.*, t. 25, 1893, p. 376.

21. Note du s/s aux Colonies du 11.7.1893, signée Delcassé (AN.SOM Paris-Aix 188/386).

22. L'original est dans les archives de la cathédrale d'Antsiranana.

de mère célibataire (25%) (23). Les proportions demeurent à peu près semblables les deux années suivantes. Quant aux mariages, les premiers inscrits le sont le 8 septembre 1891; il y en a 5 pour cette année-là: 2 ménages de natifs de la Réunion, 1 de Madagascar, 1 d'un Français et d'une Malgache et 1 d'un Réunionnais et d'une Malgache. Pour les trois années suivantes, il y a 34 mariages: 26 de ménages dont les deux époux sont nés à la Réunion, 7 de "métropolitains" mariés à des Réunionnaises, un de Malgaches Saint-Mariens.

La communauté qu'animait J.H. Murat était surtout composée de créoles et de Malgaches chrétiens venant des petites îles, quant aux "métropolitains", il y avait de jeunes fonctionnaires de rang subalterne et c'est eux qui prenaient femme dans la colonie, soit aussi des ménages déjà formés. Quant à des contacts avec les Malgaches, ils étaient difficiles pour le curé qui ignorait leur langue et dont une religieuse écrira: "Il a le coeur tout créole. Je crois que ce qu'il l'a attiré surtout ici c'est une quantité de braves gens de l'île Bourbon dont la plupart sont ses anciens paroissiens" (24).

L'arrivée de l'abbé Folignat va permettre à Murat de partir en congé. Il est chargé par Mgr Cazet de trouver une solution pour l'organisation ecclésiastique du Nord: soit de confier la région Nord à une congrégation religieuse, soit de constituer une juridiction spéciale. Le vicaire apostolique écrit à Froger (25) en congé à Paris, au ministère, à Rome. Ce n'est pas ici le lieu de reprendre toutes les démarches que va faire Murat tant à Paris qu'à Rome, et dont le P. Boudou a fait un récit documenté (26). Mais on ne doit pas oublier la difficulté politique: le territoire très petit était une colonie, tandis que le royaume de Madagascar - et donc la région Nord - était autonome; il était difficile à une congrégation de se trouver à cheval sur deux entités politiques différentes. Successivement touchés les Pères Blancs, les lazaristes, les assumptionnistes, les spiritains refusent de s'engager.

23. Durant cette année, pour trois enfants seulement, il est indiqué que ni les parents, ni les parrains et marraines ne savent signer. La fréquentation du registre permet de repérer les noms de familles réunionnaises; souvent aussi est indiquée la parenté du parrain ou de la marraine, ce qui implique que l'on a affaire à toute une famille transplantée, ce qui n'était pas le cas des métropolitains.

24. Lettre de soeur Vincent du Saint-Esprit, nov. 1896 (archives des soeurs salésiennes de Marie, Gentilly-Paris, non classées, citées désormais SMM).

25. "Le temps me semble venu de donner une organisation normale au service religieux de cette florissante colonie... J'espère que vous voudrez bien aider l'abbé Murat dans les démarches qu'il doit faire dans le but de faire séparer la colonie de Diégo-Suarez de la juridiction du vicariat apostolique de Madagascar. S'il ne peut pas réussir à trouver une congrégation religieuse qui puisse se charger de cette mission, je propose à la Propagande de la confier à M. Murat." Lettre de Mgr Cazet à Froger, 20.12.1893 (AN.SOM Paris-Aix 188/326).

26. A. Boudou, *Les Jésuites à Madagascar au 19^e siècle*, Paris, 1940, t. II, p. 522-528. Le dossier des négociations se trouve aussi en AN.SOM Paris-Aix 188/326.

Entre temps, le curé d'Antsiranana a appris le terrible cyclone qui, le 5 février 1894, a ravagé Diégo-Suarez (27): les ruines sont considérables, la petite église s'est effondrée, la maison des soeurs a été gravement abîmée, l'hôpital civil est par terre. Murat rêve d'édifier une nouvelle église: il a quêté pour cela et recueilli 5600 francs; il rapporte même "un plan fort bien fait d'église gothique" (28). Mais surtout il a pu faire ordonner au titre de Diégo-Suarez un jeune prêtre réunionnais, Florent Clain, qu'il ramène avec lui (29). Ils vont donc être trois prêtres sur le territoire, il en sera le supérieur mais il aimerait avoir un titre canonique pour pouvoir traiter avec l'extérieur. Or Rome qui voit se tendre les relations franco-malgaches veut attendre pour se décider (nous sommes dans l'été 1894). Pourtant le travail presse: "Il est urgent d'établir à la campagne des chapelles, des presbytères et des écoles. Si on reste longtemps sans soigner des groupes importants qui se sont formés à 12, à 20 et à 35 km d'Antsiranana, ils s'habitueront à se passer de toute pratique chrétienne, l'expérience en a été tristement faite à Diégo-Suarez même. Le gouverneur et le service local ne nous donneront qu'un appui moral. Dès qu'il faut déboursier, ils opposent l'inertie" (30 mai 1894). En septembre, il envisage d'envoyer Folignet résider à Anamakia où un logement a été construit, il attend aussi l'arrivée des catéchistes missionnaires de Marie Immaculée qui doivent débarquer le 3 novembre (30).

Ces "soeurs" appartenaient à une jeune association née en 1889. Henri Chaumont, prêtre de Paris, avait fondé avec Madame Carré de Malberg une société de femmes mariées qui voulaient mener dans le monde une vie chrétienne plus approfondie; elles prirent le nom de Filles de St François de Sales. Parmi les associées, certaines célibataires envisagèrent un engagement plus total de leur vie; elles deviennent une branche "religieuse" de la société. Un de leurs buts était de se consacrer au relèvement de la femme païenne. Religieuses sans voeux publics, conservant une certaine disposition de leurs biens, elles partent pour un apostolat en Inde puis en Chine. Parallèlement, H. Chaumont avait fondé une société des prêtres de St François de Sales, à laquelle s'était agrégé J.H. Murat en 1890. Les liens entre ces deux sociétés amenèrent le curé d'Antsiranana à demander des catéchistes pour travailler en milieu malgache dans la colonie. Trois arrivèrent en novembre 1894 et

27. Lettre de Folignet à Murat du 10.2.1894 publiée dans *Les Missions Catholiques*, 1894, p. 127-128.

28. Lettre de Murat à Mgr Cazet, 24.9.1894 (archives archevêché C 75 A).

29. Le successeur de Mgr Fuzet à la Réunion, Mgr Fabre, refusait comme son prédécesseur de recevoir dans son clergé un prêtre originaire de l'île.

30. Lettres à Cazet 30.5.1894 et 24.9.1894 (archives archevêché C 75 A).

deux autres en juin suivant (31). Elles s'installèrent à l'emplacement actuel de la cure de la cathédrale; vers Noël 1894, elles en sont délogées lorsqu'on craint une attaque "hova" sur Antsiranana, leur maison étant réquisitionnée (c'est l'époque où on évacue Anamakia); mais dès juin 1895 elles pourront s'y rétablir. Coiffées d'un bonnet à la mode de l'époque, habillées de gris, elles seront connues sous le nom de "soeurs grises" pour les distinguer des "Filles de Marie" qui portent voile et cornette blanche sur robe noire.

Leurs lettres publiées en extrait dans la revue de la société *Annales de Marie Immaculée* permettent de suivre leur travail (une grande partie des lettres originales est conservée): ces missives écrites à leur Supérieure par des femmes de 25 à 50 ans, avec la tonalité propre à chacune, sont souvent très personnelles sur leur vie spirituelle; y transparait leur foi intense marquée par la spiritualité de l'époque: un christocentrisme très accentué, un sens de la souffrance rédemptrice, une attention poussée aux petits signes providentiels mais avec le souci du discernement. On y voit aussi une volonté de réaliser une communauté malgré les différences de caractère et les heurts qui peuvent en résulter, ainsi qu'un dévouement et un zèle prêt à tout service.

Débarquées avec le désir d'aider les femmes malgaches, elles vont chercher toutes les occasions de contact, essaient d'apprendre la langue et sillonnent le camp malgache de la Pointe de Corail. Mais elles sont inconsciemment persuadées qu'elles apportent à la fois la vérité et la manière de la vivre. Elles sont très attristées des "moeurs indigènes" et elles se heurtent aux *ody*, à la "tisane malgache" accompagnée d'incantations et surtout au *tromba* malédiction maléfique "liée au mahométisme". Elles luttent avec force médailles de St Benoît et eau de Lourdes, étonnées de voir des chrétiennes revenir facilement aux usages traditionnels. Aucune misère ne les rebute, elles se réjouissent de tous les signes qui laissent entrevoir un progrès; elles sont bien persuadées de travailler pour la femme, pour la civilisation, pour la France. L'une d'elles qui est allée en Inde peut s'approcher des Indiens avec qui elle converse en hindoustani ou en tamoul. Leurs visites les conduisent dans les cases, à la prison, au petit hôpital civil; leur maison veut être ouverte à tous, souvent on vient les y chercher pour des malades, d'autant qu'elles ont ouvert un dispensaire. Elles y font le catéchisme qu'on doit apprendre par coeur car elles ne savent pas trop elles-mêmes s'écarter du texte. Elles ouvrent une "école du dimanche" pour l'alphabétisation.

31. Les trois premières: Sr Saint Joseph de l'Eucharistie, Sr Thérèse-Paul, Sr Emmanuelle; les deux autres: Sr Saint Vincent du Saint Esprit qui sera la supérieure et Sr Geneviève. Les originaux de leurs lettres sont conservés à partir de juin 1895 (archives SMM qui sont en cours de classement et nous ont été libéralement ouvertes). Nous utilisons le paquet de lettres dans les paragraphes suivants.

Lors de leur arrivée, elles ont trouvé réfugié à Diégo le frère de leur curé, Augustin Murat, jésuite travaillant en Imerina; avec lui qui connaît parfaitement le malgache, elles vont à Anamakia et y ouvrent une école où se pressent plus de Malgaches que de créoles. Avec lui, elles préparent des baptêmes d'adultes dont elles donnent les noms mais qui ne se trouvent pas dans le registre d'Antsiranana (peut-être y eut-il un registre de la "mission malgache"?). Mais dès la fin de la guerre le P. Augustin repart. Les soeurs poursuivent sur sa lancée et s'efforcent de promouvoir des ménages chrétiens (32).

On glane dans leurs lettres quelques détails sur la vie de la colonie: depuis les menaces qui pèsent sur la ville en janvier 1895 jusqu'à la "prise" d'Ambohimarina, le fort hova, trouvé vide avec seulement un troupeau de bœufs, le 27 avril 1895. On parle peu de la guerre et des soldats malades mais on ressent ensuite la décadence de Diégo qui perd son tribunal criminel pour n'avoir plus qu'une justice de paix. La nouvelle église est construite en 1896, ce ne sera pas la belle église dont rêvait Murat mais un bâtiment de bois d'une vingtaine de mètres de long situé près de la cathédrale actuelle. En 1897 le curé vient habiter dans une case à l'emplacement actuel des "Travaux communaux". Les Filles de Marie sont appelées par la municipalité à prendre l'école d'Anamakia (33)... Dès le début de 1896, on évoque les bruits concernant un vicariat apostolique du Nord qui serait confié aux Pères spiritains. En 1897, une des soeurs note la baisse d'activité de la ville: "Les hommes partent à Tamatave et au Transvaal..."; l'hôpital militaire est fermé, il ne reste plus qu'un médecin. J.H. Murat pour qui les soeurs ont une grande admiration a repris son travail d'abord dans le cadre de la colonie mais bientôt dans le cadre plus général de Madagascar: imputé jusque là au budget du territoire, son traitement de prêtre concordataire et celui de ses confrères vont être supprimés au début de 1897, le budget de Gallieni ne comportant pas de chapitre pour le culte. D'ailleurs Murat n'a pas de chance avec ses collaborateurs: Folignet d'abord puis Clain sont pris par la tuberculose et doivent être soignés à la Réunion où le premier meurt au début de 1898. Un

32. *Les Annales de Marie Immaculée*, 1899, indiquent que 37 baptêmes d'adultes furent préparés par les soeurs, ainsi que le mariage de 9 couples.

33. Outre l'école de filles, les religieuses Filles de Marie assuraient le service de l'hôpital de Diégo. Lorsque celui-ci fut fermé en juin 1897, on décida de les transporter à l'hôpital militaire de Tananrive, mais celui-ci étant confié aux soeurs de Saint-Joseph de Cluny, elles durent revenir. Mais dès 1895, après qu'on leur eut donné l'emplacement près de la cathédrale où elles sont actuellement, il fut décidé de leur demander de s'occuper de petit hôpital civil d'Antsiranana et de prendre l'école de Namakia, ce qui se réalisa fin 1896 (lettre de Murat à la supérieure générale du 4.10.1895 et bordereau de demande officielle du 25.7.1896. Archives des Filles de Marie non cotées. Cf R. Dussercle, *Histoire d'une fondation (les Filles de Marie)*, Port-Louis, 1974, p. 295).

autre prêtre, Le Roy, lui est envoyé au début de 1897, mais dès juillet un ordre de Gallieni l'envoie à Vohémar et Murat se retrouve seul.

A regarder les registres d'Antsiranana, le chiffre des baptêmes se maintient autour de 70 par an. Si en 1895 la proportion des Malgaches et des Saint-Mariens est de 55%, ce qui est peut-être dû à la présence du P. Augustin Murat, elle est ensuite de 36 à 40% entre 1896 et 1898. Les enfants nés de mères célibataires ou de ménages non mariés religieusement forment 90% des baptisés malgaches et saint-mariens, 55% des baptisés réunionnais. Un pointage sur les registres de l'état-civil en 1895 révèle que seulement 23% des baptisés y ont été enregistrés, 29% en 1896, 42% en 1897: l'inscription à la mairie n'est pas entrée dans les moeurs! En revanche on note qu'en 1894 ne sont inscrits à l'état-civil, sauf une exception, que les mariages célébrés à l'église (34). Presque tous sont le fait des Réunionnais.

C'est dans cette paroisse très mêlée que s'épuise J.H. Murat; fin novembre 1897, après un évanouissement, il doit être hospitalisé. Il peut officier à Noël mais ses forces le lâchent et le médecin l'invite à partir en congé, mais qui le remplacera? Le Roy malade s'est embarqué, les jésuites de Tamatave n'ont personne à envoyer et la perspective de l'arrivée des spiritains est encore lointaine. Sur ce point, les choses se précisent; déjà en 1895 la congrégation romaine de *propaganda fide* avait invité les spiritains à accepter de travailler dans la grande île où ils étaient déjà responsables de la préfecture des petites îles, Nosy Be et Mayotte (35). Dans une lettre à Rome du 11 novembre 1895, ils acceptent le principe; en octobre 1896, le P. Walter, spiritain, préfet apostolique de Nosy Be envoyait un rapport favorable: "il

34. "Antsiranana est une vraie Babylone. Les jeunes filles se perdent et la plaie de la civilisation, c'est que la plupart d'entre elles vivent avec des blancs". Note de Sr Thérèse-Paul, 19.9.1897 (archives SMM).

35. Le 11.11.1895, un des responsables spiritains, le P. Grizard écrit au cardinal Ledochowski, préfet de la Propagande: "Nous accepterions volontiers si la Sacrée Congrégation de la Propagande daignait nous confier la desserte du territoire de Diégo-Suarez qui, d'après le traité de paix imposé aux Hovas, doit former une colonie proprement dite. Ce territoire étant assez restreint nous demandera moins de missionnaires que le vicariat du Sud; et d'un autre côté il complétera convenablement la préfecture des petites îles de Mayotte (sic) et de Nossi-Bé auxquelles il pourra être adjoint." (Le card. Ledochowski avait en effet pensé imposer par l'obéissance aux spiritains de prendre le vicariat du Sud, mais les lazaristes français soudain disponibles, à la suite de l'éviction de l'Erythrée passée sous influence italienne, furent préférés par le gouvernement français. Archives P.S.E. Chevilly, 241 A III 4). Le 3.7.1897, la congrégation de la Propagande écrit au supérieur spiritain: "A la suite de votre lettre du 30 juin adressée au cardinal Préfet, la S. C. a écrit à Mgr Cazet, vicaire apostolique de Madagascar, qu'il permette aux Pères de votre Institut d'exercer le Saint Ministère dans les régions septentrionales de Madagascar, sous la juridiction cependant de ce vicaire apostolique qui reste encore l'Ordinaire de ces lieux jusqu'à ce qu'il y soit pourvu autrement par cette Sacrée Congrégation." (archives P.S.E. Chevilly 241 A III 4). Rome se demandait en effet quelles étaient les intentions du gouvernement français, cf A. Boudou, *op. cit.*, p. 531.

faudrait une petite compagnie de missionnaires bien décidés, fort dévoués, en un mot des hommes de Dieu". L'idée progresse; de son côté, Gallieni pousse à la création d'un vicariat septentrional de Madagascar et écrit au ministre Lebon que les spiritains seraient prêts à accepter... Mais en janvier 1898, rien n'est encore décidé (36).

En fait Mgr Cazet pour aider son ami Murat va lui envoyer le P. Lacomme, supérieur de la communauté jésuite de Tamatave, qui assure l'intérim de février à octobre 1898, date à laquelle arrivent les deux premiers spiritains. Quant aux catéchistes de Marie Immaculée, deux d'entre elles étaient parties à la Réunion avec l'espoir d'y faire une fondation. Les trois autres pensaient rester mais deux étaient malades, l'une d'une phlébite, l'autre soupçonnée d'être tuberculeuse. C'est ce qui pousse Murat à les envoyer elles aussi à "Bourbon": "Après quelques mois, elles pourraient soit revenir ici, soit aller à Tamatave, soit rester à Bourbon" écrit-il le 17 janvier 1898 à leur supérieure générale. Tristes de rompre tous les liens noués, les soeurs grises s'embarquent le 14 février (37) et Murat part pour la France le 21. Mais la communauté chrétienne de Diégo continuait à vivre.

36. C'est le 9.3.1898 que le ministre Lebon écrit au supérieur général des spiritains, Mgr Le Roy: "M. Le général Gallieni m'a fait connaître que votre congrégation paraîtrait disposée à se charger de l'organisation du culte catholique dans la partie septentrionale de l'île de Madagascar comprise entre le Cap d'Ambre et le 16° parallèle. Si telle est votre intention, parlez-en à la Propagande, j'en parle au ministère des Affaires Étrangères (ibid. 241 A III 4). A quoi Mgr Le Roy répond le 14.3.1898: "Depuis longtemps déjà plusieurs congrégations ont été invitées à prendre cette mission. Aucune n'ayant cru pouvoir accepter, j'ai pensé qu'il ne convenait pas de laisser plus longtemps en souffrance les intérêts religieux et français de cette grande colonie, où nous avons autrefois travaillé; et c'est alors que j'ai fait savoir que si personne d'autre ne se présentait, nous essaierions, malgré nos charges actuelles, de trouver le personnel et les ressources nécessaires pour cette intéressante mission." (ibid.) A partir de là les choses allèrent vite: Rome accepte le principe dès le 30 avril et donne son accord le 18 mai 1898, mais ne sait pas encore si la limite sera le 16° ou le 17° parallèle. François Corbet fut préconisé comme évêque, dans les formes prévues par le concordat. Le décret d'érection du vicariat septentrional de Madagascar décidé le 20 juin sera publié le 3 juillet. Le 5 octobre débarquaient les deux premiers spiritains le P. Brunetti et le P. Fortineau (qui serait le second vicaire apostolique). Le 2 octobre, Mgr Corbet était ordonné évêque.

37. Quatre des soeurs iront en fait travailler en Inde, une devra retourner en Europe à cause de sa santé. Cependant le souvenir des soeurs grises n'était pas oublié à Diégo-Suarez: c'est ce qui amènera Mgr Fortineau, deuxième vicaire apostolique, à demander à leur société de venir travailler dans la région de l'Alaotra, alors partie sud du diocèse. Devenues les salésiennes missionnaires de Marie, elles étendront ensuite leur action, soit dans le vicariat, soit dans d'autres régions de Madagascar. C'est l'une d'elles qui aidera à la fondation et au démarrage de la première congrégation féminine malgache, les soeurs du Coeur Immaculée de Marie (C.I.M.) de Diégo-Suarez: continuité...

Cette histoire des débuts de la communauté catholique participe à celle du territoire de Diégo-Suarez avec ses grands projets, ses illusions et ses débuts de réalisation. Création artificielle, la colonie s'emplit d'une population bigarrée: Malgaches des îles ou de l'intérieur, fonctionnaires métropolitains, soldats, créoles venus chercher un avenir mais dont seul un petit nombre saura le réaliser, Indiens, Chinois, Arabes. Si les vastes espoirs du gouverneur Froger ne s'accomplissent pas, une ville cependant prit forme, la plaine d'Anamakia se cultiva, la Montagne d'Ambre se défriche... L'annexion de Madagascar porta un coup très dur à la cité qui dût se fondre dans un ensemble où elle n'avait pas de spécificité. Il faudra la tension franco-anglaise à l'époque de Fachoda et de la guerre des Boers pour qu'on se souvienne de la baie et de son intérêt stratégique.

Les chrétiens catholiques de cette population mêlée vont vivre cette évolution. Animés très petitement au départ par les aumôniers de Cap Diégo, ils ont trouvé un prêtre actif avec J.H. Murat. A l'aise au milieu de ses compatriotes réunionnais, il essaya de faire de Diégo-Suarez une paroisse qui puisse éclairer les alentours dans la perspective d'une "civilisation chrétienne". Mais, supérieur sans titre canonique, totalement dépendant de l'extérieur pour obtenir des collaborateurs, son rôle ne pouvait être que temporaire: entretenir et vivifier la communauté, avec l'aide des religieuses, mettre en place une infrastructure. Quand arriveront les spiritains, ils commenceront par mettre leurs pas dans ceux de leurs prédécesseurs et, tandis que peu à peu se fondent des postes de mission, Antsiranana conservera longtemps la coloration créole de ses origines.

SUMMARY

The Diego-Suarez bay was from 1885 a base of operations for the french Navy and a colony. The first catholic establishment was due to military chaplains. But it is canon Murat, native of La Réunion, who appears as the true founder of a catholic community mainly constituted by creoles with whom Murat, by his origins, get on well. Helped by some sisters, the parish grew until the second french-merina war which led to integrate Diego-Suarez in the new colony of Madagascar. Consequently, from 1898, the catholic mission was taken in hand by the "Spiritains".

FAMINTINANA

Nanomboka tamin'ny taona 1885, dia sady lasa toera-pamaharan'hy tafika an-dranomasina frantsay no lasa zana-tany frantsay ny helo-dranon'Antsiranana. Mpikarakara ireo mpiantafika no nampiditra ny fivavahana katolika tao Antsiranana fa i Murat, mpitondra fivavahana avy atsy amin'ny nosy La Réunion, no tena nanorina ny fiangonana. Ary satria moa tera-tany avy atsy La Réunion koa ny ankamaroan'ny mpiangona dia mahafantatra tsara izay mifanaraka amin'ny toe-tsain'izy ireo i Murat. Nisy vehivavy relijiosy vitsivitsy nanampy azy ka nitatra ilay fiangonana mandra-pipoakan'ny ady faharoa nampifanandrana ny Frantsay sy ny Merina. Nony nifarana ny ady dia lasa faritra iray ao anatin'ny zana-tany frantsay vaovao i Antsiranana. Ary nanomboka tamin'ny taona 1898 dia ny Spiritana no niandraikitra ny raharahan'ny misiona katolika.